



ARRÊTÉ N°2021-11

PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES – 2nd CYCLE

Le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements et notamment son article 20 ;

Vu l'arrêté ESRS2119772A du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 22 juillet 2021, portant nomination de Monsieur Dominique Darbon en qualité de directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux à compter du 1^{er} septembre 2021 ;

Considérant la fin des fonctions de Monsieur Dario Battistella en sa qualité de directeur des études au 31 août 2021 ;

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur **Gilles BERTRAND** est nommé directeur des études pour le 2nd cycle, de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux pour une durée ne pouvant excéder le terme du mandat du Directeur qui l'a nommé.

Article 2 :

Cette nomination prend effet à compter du 1^{er} septembre 2021.

Article 3 :

Le directeur général des services et le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait pour valoir ce que de droit

À Pessac, le 1^{er} septembre 2021

Monsieur Dominique Darbon

Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux



Ampliations transmises à :

- Monsieur le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux ;
- Monsieur le directeur général des services ;
- Monsieur Gilles BERTRAND.

SIGNATURE

Monsieur Gilles BERTRAND